



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SERRE-PONÇON



Serre-Ponçon en R E V U E

**LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
ACCÉLÈRE SES INVESTISSEMENTS
POUR FAIRE FACE
AUX ENJEUX DE DEMAIN**





NAVETTES GRATUITES EMBRUN ET BAIE DE CHANTELOUBE - ÉTÉ 2023

> Navette Embrun

- > **Tous les jours** du 1^{er} juillet au 31 août, sauf le 15 août,
- > **Nouveauté été 2023** : des itinéraires simplifiés et une fréquence renforcée,
- > **Deux lignes** desservant différents quartiers d'Embrun, le centre-ville et le plan d'eau.



• LIGNE 1 :

Saint-Surnin > La Chaussière > Gare > Centre-ville > Plan d'eau
Passage renforcé l'après-midi de 13h à 19h avec une navette toutes les 20 minutes entre la gare et le plan d'eau

• LIGNE 2 :

Chalvet > Gare > Les Vignes > Centre-ville > Plan d'eau

> Navette Charges - Baie de Chanteloube

- > **Tous les jours** du 8 juillet au 20 août
- > Passage toutes les heures de 10h30 à 20h entre Charges (gare, écoles) et la baie (ancienne gare, club nautique et plage des Trémouilles)



RETROUVEZ
LES PLANS ET HORAIRES
DES NAVETTES ICI :

Navettes estivales (ccserreponcon.com)

CHANTAL EYMEOD
présidente :

« Depuis 2021, la communauté de communes organise une partie du transport collectif sur son territoire. Afin d'accompagner la transition écologique, ces navettes sont gratuites et permettent de désengorger les axes touristiques de notre territoire ».

VOTRE CENTRE AQUATIQUE, AQUA VIVA AU PLAN D'EAU D'EMBRUN, VOUS ACCUEILLE :

1^{ER} JUILLET AU 3 SEPTEMBRE 2023

TOUTS LES JOURS DE 10H À 19H15 AVEC UNE ÉVACUATION DES BASSINS 15' AVANT LA FERMETURE.

- > Un **bassin sportif** de 25 m avec 6 couloirs de nage,
- > Un **bassin ludique** comprenant :
 - Un bassin d'apprentissage
 - Un espace détente avec un banquette à bulles, un jacuzzi et une rivière contre-courant
- > Un **pentagliss intérieur** avec 3 pistes à partir de 6 ans,
- > Un **solarium extérieur** avec des bains de soleil,
- > Une **aire de jeux aquatique** en extérieur,
- > Un **toboggan extérieur** et un grand parc arboré.

DES ACTIVITÉS :

2 ACTIVITÉS JOURNALIÈRES À 10H30 ET À 18H30 « AQUA BIKE ET AQUAGYM EN ALTERNANCE »

Le Centre Aquatique de Serre-Ponçon (ccserreponcon.com)





SOMMAIRE

02	Focus
03	Édito
04	Finance
05	Développement économique
06	Mobilité douce & activités pleine nature
07	Développement touristique
08	Service de proximité
09	Culture & Patrimoine
10	Environnement
11	Aménagement du territoire
12-13	Assainissement
14-15	Déchets

Directeur de la publication :

Chantal EYMEOUD

Serre-Ponçon en revue, est édité par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Conception : Caly Graff à Embrun
page de couverture : Office de Tourisme Intercommunal de Serre-Ponçon

Impression : 8 500 exemplaires imprimés sur papier issu de forêts gérées durablement imprimerie Les Editions du Fournel à l'Argentière-la-Bessée

Crédits photos couverture : CCSP
N° ISSN 2782-0939

La Communauté de Communes accélère ses investissements pour relever les défis de demain

Nous sommes collectivement confrontés à des bouleversements inédits qui nous obligent à nous adapter et à relever des défis majeurs : réchauffement climatique, diminution de la biodiversité, augmentation des risques naturels et des mouvements de terrain, raréfaction des ressources naturelles. Notre territoire de montagne est sans aucun doute en première ligne.

Si La communauté de communes est désormais pleinement engagée dans une politique ambitieuse de transition écologique, j'ai décidé d'accélérer encore nos investissements.

Vous pouvez compter sur mon volontarisme ainsi que celui des maires pour faire de Serre-Ponçon un territoire exemplaire et innovant en la matière. Le budget 2023 prévoit à ce titre que près de 50% des dépenses soient affectées à la transition écologique.

Concrètement, la CCSP réalise au quotidien de nombreuses actions pour construire son avenir :

- **La récente extension de la ressourcerie** améliore le réemploi et l'économie circulaire tout en diminuant le volume de déchets à recycler ou enfuir.
- **La création de la portion de voie verte entre Baratier et Crots** n'est que le début d'un programme ambitieux de voies vertes permettant de favoriser les mobilités douces
- **La modernisation de nos stations d'épuration** nous permet d'améliorer le traitement des eaux usées et de préserver notre environnement
- **Le renforcement et le développement des navettes estivales** à Embrun ou Chorges confortent une offre alternative à la voiture individuelle.
- **L'accompagnement auprès des entreprises du territoire** pour leur transformation à mieux prendre en compte les enjeux environnementaux.
- **Le lancement de l'Opération programmée de l'Habitat** permet d'accompagner les propriétaires dans leur projet de rénovation énergétique des logements
- **La création du « Territoire du Grand Serre-Ponçon »** nous amène à travailler collectivement pour construire avec l'ensemble des acteurs une destination touristique attractive, adaptée aux évolutions climatiques et aux enjeux futurs.

Parce que notre environnement est notre bien le plus précieux, qu'il est aussi une de nos principales richesses, nous devons poursuivre et accentuer notre effort pour le protéger. Les projets ne manquent pas et je suis mobilisée au quotidien pour les faire aboutir dans les délais les plus courts.

QUAND LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÉPENSE 100 EUROS, À QUOI SONT-ILS UTILISÉS ?



➤ Mobilité et transition écologique :

Mobilité et transports (navettes estivales), les sentiers pédestres - VTT - velo pluff, Programme Avenir Montagne.



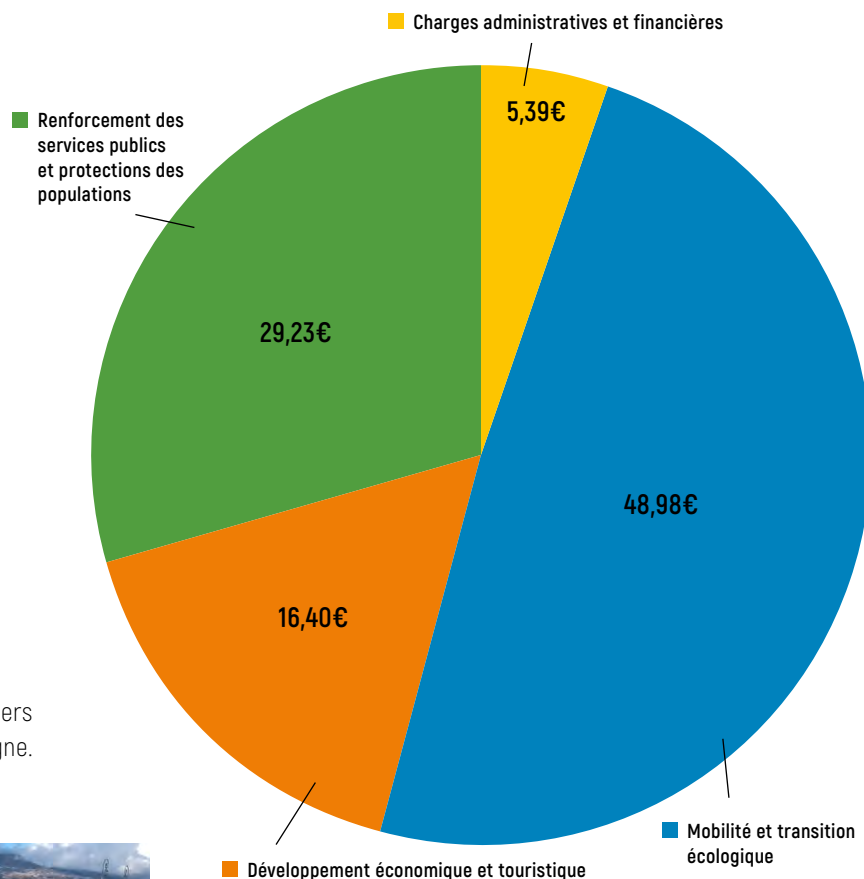
➤ Renforcement des services publics et protections des populations :

Le réseau des médiathèques, le service patrimoine, le programme PITER Mont Viso, le service mutualisé d'instruction du droit des sols, Gens du voyage, Relais Petite Enfance, France Services, Centre intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, émetteurs TNT, hébergement des gendarmes, Natura 2000, GEMAPI, charte forestière de territoire, démoustication...



CHRISTIAN DURAND,
2^{ème} vice-président en charge des affaires relatives aux finances et au budget :

« La communauté de communes pour les dernières années du mandat, a mis en place un plan pluriannuel de dépenses (2023-2026) avec notamment des investissements importants sur la mobilité et la transition écologique pour son territoire ».



➤ Développement économique et touristique :

Schéma de cohérence territoriale (Scot), programme européen Leader, l'entretien des zones artisanales, projet haute école du bois, programme petites villes de demain, subventions aux associations et à l'Office de tourisme Intercommunal et fonds de concours aux communes.



➤ Charges administratives et financières :

Charges du personnel, indemnités des élus, intérêt d'emprunt et remboursement de la dette.



LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE FRANCO-ITALIENNE SUR LES TERRES MONVISO SE STRUCTURE



Depuis la déclaration initiale à Baratier, le 29 janvier 2016 pour une entente transfrontalière, les partenaires ont mené des projets dans le cadre d'un programme intégré territorial soutenu financièrement par l'union européenne (programme ALCOTRA).

FOCUS SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La Communauté de communes agit en faveur de l'économie circulaire afin de réduire la consommation de ressources du territoire et favoriser la coopération entre entreprises.

➤ Actions réalisées :

- › 1 atelier multi filière au Chadenas le 7 février dernier avec la participation de plus de 30 entreprises pour identifier les thématiques prioritaires,
- › 2 ateliers en mai organisés à Crots et à Charges aux côtés de la Chambre de Commerce et d'Industrie 05 pour déployer la plateforme ACTIF sur le territoire avec plus de 30 entreprises présentes,
- › 1 atelier d'échanges sur les synergies dans l'agroalimentaire,
- › 1 atelier d'échange sur la réduction des déchets dans la construction / rénovation.

➤ Actions à venir :

- › Atelier d'échange pour l'émergence de projet d'autoconsommation collective d'énergies renouvelable,
- › Atelier d'échange pour la réalisation de plan de déplacement inter-entreprises.

ACTIF est LA plateforme d'échanges interactive entre entreprises. Elle a pour but de stimuler et d'organiser à l'échelle d'un territoire les échanges entre entreprises, associations, structures publiques ou porteurs de projets, de ressources et de flux sous différentes formes : matières, énergies ou encore compétences et formations. ACTIF, la plateforme de l'économie circulaire - [actif-cci.fr]



Contact : ecotransition@cserreponcon.com
Tél. 07.63.88.10.45

PLUSIEURS THÉMATIQUES TRAITÉES : TOURISME INTERNATIONAL, ÉCONOMIES VERTES, BIEN VIEILLIR ET RISQUES NATURELS/MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE.

➤ L'objectif de la structuration est double :

- › consolider et pérenniser la coopération qui dépasse les renouvellements politiques successifs aussi bien côté italien que français.
- › permettre au partenariat d'optimiser ses réponses à des futurs appels à projet pour être plus efficace et mener des projets qui répondent aux besoins du territoire.

LE 2 FÉVRIER 2023, LES REPRÉSENTANTS FRANÇAIS ET ITALIENS ONT SIGNÉ LE « MANIFESTE DES TERRES MONVISO ».

Il reprend les éléments de la Déclaration de Baratier et vise à renforcer l'entente transfrontalière et à préciser certains points dont : les thématiques prospectives et le projet de structuration d'une gouvernance par la mise en place d'un comité de pilotage.

➤ La signature de ce manifeste est une étape symbolique, au col de l'Arche, pour maintenir la belle dynamique de travail entre les signataires :

- › Unione Montane Barge/Bagnolo
- › Unione Montane Comuni del Monviso
- › Unione Montane vallée Varaita
- › Unione Montane vallée Maira,
- › Unione Montane vallée Grana
- › Unione Montane vallée Stura,
- › Communes du Saluzzese représentées par la commune de Saluzzo,
- › Parc du Monviso,
- › ComCom Guillestrois-Queyras,
- › ComCom Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon,
- › ComCom Serre-Ponçon,
- › Parc naturel régional du Queyras.

CE MANIFESTE PRÉVOIT L'INSTALLATION D'UN COMITÉ DE PILOTAGE TRANSFRONTALIER QUI S'EST DÉJÀ RÉUNI DEUX FOIS DONT LA DERNIÈRE FOIS LE 23 JUIN 2023 À SALUZZO.



Cyclo Crévoux_Kinaphoto

FOCUS SUR LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Les travaux pour la voie verte dans la Zone Commerciale des Portes du lac à Baratier (de la passerelle sur la Clapière à Embrun à la digue de Crots) sont terminés et un garage à vélo a été installé.



CHRISTINE MAXIMIN

vice-présidente en charge des activités de pleine nature et de la mobilité douce :

« Serre-Ponçon affiche une réelle stratégie de développement du sport Outdoor à travers l'aménagement, de l'entretien et de la communication des itinéraires ou espaces de pratique pour les activités de pleine nature ».



Depuis 2020, une communication multisupports - portail numérique, www.rando-serreponcon.com et cartes thématiques - propose 121 fiches rando : pédestre, VTT, raquette à neige, mais également stand up paddle, trail, escalade avec cartographie et descriptifs des itinéraires, présentant de nombreux points d'intérêts.

En 2023 Serre-Ponçon intensifie ses efforts et complète son offre outdoor avec 2 nouvelles disciplines, le cyclotourisme et le Gravel.

Concrètement c'est l'aménagement de 50 nouveaux parcours, totalisant plus de 1230 km sur le territoire. On retrouve, entre autres, 570 km de tracés pour les amateurs de vélo de route et autant pour le vélo Gravel - compromis idéal entre le VTT et le vélo routier.

Le balisage des itinéraires pédestres existants va également être amélioré avec la pose de 800 lames directionnelles supplémentaires, pour indiquer les parcours avec justesse, pour le confort des randonneurs.

> Nouveauté :

- > **3 sites** avec des parcours permanents d'orientation,
- > **Un sentier de découverte** de la sylviculture à Pierre Arnoux,
- > **L'amélioration du sentier du canal** pour accéder à la cascade de la Pisse à Châteauroux-les-Alpes.

AMÉNAGEMENT DE LA VOIE VERTE À BARATIER

Les travaux pour la voie verte dans la Zone Commerciale des Portes du lac à Baratier (de la passerelle sur la Clapière à Embrun à la digue de Crots) sont terminés et un garage à vélo a été installé.

► **CES AMÉNAGEMENTS PERMETTRONT À TERME DE RELIER EMBRUN À SAVINES-LE LAC PAR UN ITINÉRAIRE RÉSERVÉ À LA MOBILITÉ DOUCE.**

FLASH FINANCES

Ces travaux d'un montant de **200 000 €** sont financés par l'Etat (appel à projet continuités cyclables **80 000 €**), la Région SUD (**50 000 €**) le Département (**30 000 €**) et la communauté de communes (**40 000 €**).

Pour la suite de l'itinéraire la construction d'une passerelle piétonne et cyclable sur le torrent de Boscodon est en cours.

Ce dossier d'un montant de 400 000 € est financé par l'Europe (**200 000 €**), la Région SUD (**80 000 €**) et la communauté de communes (**120 000 €**).

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON STRUCTURE SA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE AU SEIN DES PROGRAMMES « ESPACE VALLÉEN » ET « CONTRAT DE STATION »

ESPACE VALLÉEN EST UN CONTRAT AVEC LA RÉGION SUD ET L'ÉTAT

L'espace valléen est un programme dans lequel s'engagent les territoires qui s'investissent sur une stratégie pluriannuelle (2021-2027) de développement intégré et de diversification touristique.

La communauté de communes a tous les atouts d'une grande destination touristique, de par la pertinence de son périmètre géographique et la complémentarité de son offre.



CHANTAL EYMÉOUD
présidente :

« Ce territoire jouit de deux saisons touristiques à haut rendement, grâce notamment à l'attractivité du lac de de Serre-Ponçon et de ses 3 stations de montagne : Les Orres, Réallon et Crévoux. L'offre estivale, entre activités de pleine nature, culture et activités balnéaires est très variée ».



Pump Track Embrun

La communauté de communes porte une stratégie de développement touristique à l'échelle de son territoire en cohérence avec la destination « Serre-Ponçon » et sa promotion touristique par l'Office Intercommunal de Serre-Ponçon.

La stratégie de l'espace valléen de Serre-Ponçon est structurée autour de trois axes stratégiques :

1. Consolider la destination Serre-Ponçon : la promouvoir et améliorer l'expérience client,
2. Valoriser le territoire de Serre-Ponçon avec une offre qualifiée et diversifiée et dont l'impact sur l'environnement est mesuré,
3. Structurer le réseau des acteurs du territoire et coopérer avec les autres territoires.

Plusieurs opérations ont déjà pu être accompagnées par le programme espace valléen depuis 2021 : réalisation de sanitaires et d'un pump track à Embrun, mise en place d'une stratégie de mise en tourisme du patrimoine, création de nouveaux itinéraires de randonnées pédestre, de VTT et de cyclo, navette vers la plage de Chanteloube etc.

LE CONTRAT DE STATION EST UN PROGRAMME ACCOMPAGNÉ PAR LA RÉGION SUD

Il a pour objectif d'accompagner l'investissement des stations. Le soutien régional sera prioritairement en faveur du maintien de la pratique des sports d'hiver, de la diversification des activités touristiques et de l'innovation environnementale.

La stratégie proposée par le territoire se situe dans la continuité de celle de l'espace valléen. Ainsi 2 axes stratégiques ont été définis :

1. Conforter la complémentarité et améliorer les offres hivernales existantes.
2. Développer de nouvelles offres de pratiques toutes saisons et améliorer l'accueil des visiteurs pour confirmer l'attractivité des trois stations du territoire en complémentarité avec l'identité de la vallée et du lac de Serre-Ponçon.

FLASH FINANCES « ESPACES VALLÉENS »

Les opérations portées dans le cadre de l'espace valléen peuvent bénéficier de subventions de la Région SUD, de l'Etat, du Département des Hautes-Alpes ainsi que de l'Europe.

EN 2021 ET 2022 | MONTANT TOTAL : | MONTANT DE SUBVENTION :
15 OPÉRATIONS | + DE 7 MILLIONS € | 5 MILLIONS €

OPÉRATIONS PORTÉES PAR LA CCSP OU LES COMMUNES MEMBRES

Lac de Serre-Ponçon



QU'EST-CE QUE LE CISPD ?

(CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE)



CHANTAL ROUX
vice-présidente en charge des services de proximité :



« Ensemble, les acteurs du territoire recensent les problématiques et cherchent des solutions de proximité pour accompagner au mieux les habitants du territoire ».

VOUS POUVEZ CONTACTER LE CISPD SI VOUS ÊTES :

- Le parent d'un enfant âgé entre 6 et 11 ans et vous rencontrez des difficultés éducatives, psychologiques, scolaires, sociales ou de santé avec votre enfant
- Le parent d'un adolescent ou d'un jeune âgé entre 12 et 25 ans,
- Un adolescent ou jeune âgés entre 12 et 25 ans,
- Un adulte en souffrance.



• Benoit POILLON :

référént de prévention spécialisée : 07.84.16.96.08
ou par email educ.cispd@ccserreponcon.com

• Sandrine GARCIN :

coordinatrice administrative du CISPD : 04.92.43.77.31
ou par email cispd@ccserreponcon.com

 Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance (ccserreponcon.com)



Relais Petite Enfance de Serre Ponçon
Contact : 04.92.57.71.07
06.33.46.07.62
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SERRE-PONÇON

Le RPE de la Communauté de communes de Serre Ponçon

EST OUVERT AU PUBLIC SUR RDV
A EMBRUN : LUNDI MARDI MERCREDI ET VENDREDI MATIN
A CHORGES : JEUDI

la sécurité sociale
Hauts-Alpes

LE RELAIS PETITE ENFANCE SUR SERRE-PONÇON

Le Relais Petite Enfance de Serre Ponçon (anciennement Relais Assistants Maternels) est un service de proximité de la communauté de communes agréé par la CAF05, itinérant sur tout le territoire. ; avec des locaux à Embrun et à Chorges.

Il est un lieu d'information sur l'ensemble des modes d'accueil petite enfance : collectif ou individuel (crèches, assistants maternels gardes d'enfants à domicile, micro crèche ou Mam.)

Ce sont aussi des lieux de rencontre et d'échanges pour les futurs parents, les parents, les assistants(es) maternels(les) et autres professionnels de la petite enfance.

Il accompagne les particuliers employeurs qui emploient un(e) assistant (e) maternel(le) ou une garde d'enfants à domicile dans leurs démarches administratives.

Le Relais soutient également les assistants(es) maternels(les) ou une garde d'enfants à domicile dans la pratique de leurs métiers en organisant des ateliers d'éveil hebdomadaires et en favorisant leur professionnalisation au cours d'échanges et de temps de réunions d'informations.



Contact : Tél. 06.33.46.07.62

 Relais petite enfance (ccserreponcon.com)

AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES POUR LES SÉNIORS



Service créé dans le cadre du projet « Bien vieillir » du programme de coopération transfrontalière Terres Monviso, ce service d'aide aux démarches administratives pour les séniors est pérennisé par la communauté de communes sur son auto-financement. Le marché a été confié à l'association l'ADMR de l'Embrunais.

Ce service propose une aide aux démarches administratives à domicile couplé à un service d'orientation vers les ressources et services du territoire réservé aux personnes de 60 ans et plus du territoire de la communauté de communes de Serre-Ponçon.

Il s'agit pour la communauté de communes de pallier les problématiques de mobilité des séniors sur notre territoire rural de montagne et de répondre à un besoin d'accompagnement dans les démarches administratives (le plus souvent dématérialisées) en complément de la mission de la conseillère numérique (qui ne se déplace pas au domicile).



Service GRATUIT sur rendez-vous en contactant l'Espace France Services d'Embrun au 04 92 22 27 60

EN ROUTE VERS LE LABEL

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Les communautés de communes du Guillestrois Queyras et de Serre-Ponçon se sont rapprochées pour obtenir le label Pays d'Art et d'Histoire.

Voici les actions mises en places :

➤ Un nouveau service éducatif

L'embauche d'un agent dédié au service éducatif a permis le déploiement de projets autour du patrimoine pour le jeune public (en classe et hors temps scolaire).

En avril, petits et grands ont pu explorer la cathédrale d'Embrun, lors d'une visite ludique et sensorielle mêlant les enfants du centre de loisirs d'Embrun et les seniors du CCAS. Ensemble, ils ont ensuite testé l'art de l'enluminure avec les artistes de l'atelier Librarii.

Une brochure détaillant les propositions a été distribuée dans les établissements scolaires du territoire et centres de vacances recevant des classes en séjour.

➤ **Contact** : Alison Henry 04 92 44 15 13

➤ Inventorier le bâti religieux

Serre-Ponçon représentait une zone blanche de l'Inventaire général du patrimoine culturel et la dernière analyse de la cathédrale remontait à 1972.

Désormais, la recherche est lancée durant 3 ans par la structure « Memoriae » en charge pour les 17 communes de Serre-Ponçon. Supervisée par le service de l'Inventaire général SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'étude alimentera la base de données Internet de la Région, complétera les médiations liées à l'archevêché d'Embrun et permettra de créer des passerelles avec le Guillestrois-Queyras

➤ Si vous avez des données patrimoniales à partager, **n'hésitez pas à nous contacter au 04 92 44 15 12**

➤ Plus d'informations :
Patrimoine (ccserreponcon.com)

CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE : RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE XX^{ÈME} ET LA RETENUE DU LAC DE SERRE-PONÇON

Projet porté dans le cadre du programme ALCOTRA PITER Terres Monviso

Le projet ALCOTRA permet de faire financer des actions de recherches et développement sur le territoire via un appel à manifestation d'intérêt.

Ce projet mené en 2021 et 2022 a permis un partenariat avec l'école nationale supérieure d'architecture de Marseille sur « La retenue de Serre Ponçon - Durance un territoire du XX^{ème} siècle ».

En lien et pour alimenter les contenus du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, le CIAP XX^{ème}, à Savines-le-Lac.

Le projet a donné lieu à une première publication « Le patrimoine XX^{ème} dans les Hautes-Alpes : analyse d'objets architecturaux méconnus en Haute-Durance ». Il a permis l'animation des Journées nationales de l'architecture (JNA) dédiées à l'architecture contemporaine remarquable. Une rencontre avec Alain Prouvé neveu de Jean Prouvé, l'ingénieur de l'usine barrage de Serre-Ponçon a ainsi été organisée au pôle XX^{ème} en octobre dernier.



➤ **VICTOR BERENGUEL**
vice-président en charge
du tourisme :

« Un regard neuf sur les patrimoines XX^{ème}, patrimoines de la modernité et patrimoines en transition. Des travaux qui contribuent à la connaissance, au devoir de mémoire et à la solidarité amont/aval de notre territoire de montagne ».



SERRE-PONÇON À LA PAGE, VOTRE RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES

La communauté de communes propose chaque automne des médiations et des spectacles gratuits à découvrir dans le réseau des médiathèques.

Cette année en partenariat avec l'association Rions de Soleil, la communauté de communes accueille l'auteur, compositeur et musicien Léo FUSTER pour des médiations autour de son travail d'écriture.

Pour **Novembre à la page**, le réseau des médiathèques propose des spectacles et des médiations avec la compagnie Otilie B du Vivant dans nos cordes.

➤ Programmation en cours à retrouver Bibliothèques et médiathèques (ccserreponcon.com) **f** Serre-Ponçon à la page, réseau des médiathèques



➤ **JEAN-PIERRE GANDOIS,**
vice-président en charge de la culture :

« La communauté de communes, grâce à un Contrat Territoire Lecture signé avec la Direction Régionale d'Action Culturelle et le département des Hautes-Alpes, propose chaque automne des actions culturelles gratuites dans les bibliothèques et médiathèques de son réseau. Le réseau des médiathèques est un véritable atout pour le territoire grâce notamment à un travail efficace et de qualité entre les bibliothécaires communales du réseau et la coordination portée par la CCSP. »

LA TRAME TURQUOISE, OUTIL DE LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE



La communauté de communes de Serre-Ponçon s'engage pour la préservation des espaces naturels et de leur biodiversité, en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels Provence Alpes Côte d'Azur, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.



JEAN-LUC VERRIER,

en charge de l'environnement :

« La communauté de commune participe activement aux opérations prospectives d'identification de secteur potentiellement humides et très peu inventoriés, afin d'élaborer la trame turquoise du territoire. »

La trame turquoise est une notion créée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Elle correspond à une déclinaison de la trame verte et bleue engagée depuis le grenelle de l'Environnement.

Elle a pour objectif de créer des liens entre la trame bleue (représentée par les cours d'eau, plans d'eau et zones humides) et les espaces écologiques mitoyens nécessaires à certaines espèces (trame verte).

Elle met en évidence l'interconnexion indispensable de ces milieux pour que certaines espèces puissent réaliser leur cycle de vie complet.

La définition de la trame turquoise implique l'amélioration de la connaissance de nos territoires.

Le tracé de cette trame turquoise passe également par la définition d'espèces emblématiques.

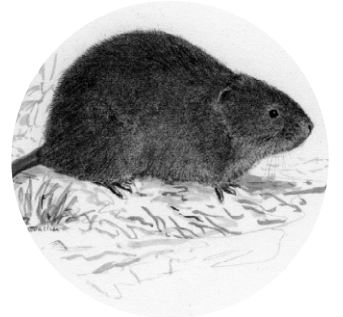
Leur présence sur un site permet de confirmer l'existence de cette trame turquoise.

Voici les espèces recherchées sur le territoire de Serre-Ponçon :



LE SONNEUR À VENTRE JAUNE, PETIT CRAPAUD DISCRET DES PETITES MARES ET FLAQUES TEMPORAIRES ;

LE CAMPAGNOL AMPHIBIE, RONGEUR TIMIDE DES BORDS DE COURS D'EAU, EXCELLENT NAGEUR.



Comment participer à cette initiative ?

Si vous faites une observation de l'une de ces deux espèces, vous avez la possibilité de nous partager cette information avec une photo, une localisation géographique, par mail à m.curt@ccserreponcon.com

LA STRATÉGIE TERRITORIALE POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES EN MONTAGNE STEPRIM

La Communauté de communes de Serre-Ponçon porte une démarche territoriale innovante dans le domaine de la prévention des risques en montagne : la STePRiM.

Le programme d'études engagé en 2021, validé par le Ministère de la transition écologique, comprend 18 actions organisées autour des 7 axes de la prévention des risques. Cette approche territoriale, co-financée par l'Etat et la Région Sud, associe de multiples partenaires techniques et institutionnels.

Cette démarche, qui s'intéresse à l'ensemble des risques naturels, vise à mieux comprendre les phénomènes, à cerner les enjeux et à disposer d'une parfaite connaissance des ouvrages de protection. Le diagnostic des risques et les analyses « coûts / bénéfiques » des actions envisagées aboutiront à la définition d'un programme opérationnel en 2025.



JEAN-MARIE BARRAL

vice-président en charge de la GEMAPI :

« Ce programme comprendra notamment les travaux de restauration des digues financés par la taxe GEMAPI, la poursuite des animations scolaires et de la formation des élus sur les risques naturels ».

› **Informez-vous !** sur les risques présents dans votre commune : dans les Mairies ou en contact la communauté de communes pour adopter des comportements adaptés face aux risques naturels,

› **Participez !** vous avez vécu un évènement dans le passé, n'hésitez pas à nous transmettre vos témoignages ou des photos... La connaissance des événements passés permet de ne pas perdre la mémoire collective.

APPLICATION DU DROIT DES SOLS ET URBANISME

Le service ADS a déménagé dans les locaux du Trésors Public à Embrun.

L'adresse des courriers est inchangée, de même le standard téléphonique du service.

➤ Contact :

6, impasse de l'Observatoire
05200 EMBRUN
service.urba@ccserreponcon.com
Tél. 04.92.43.76.40

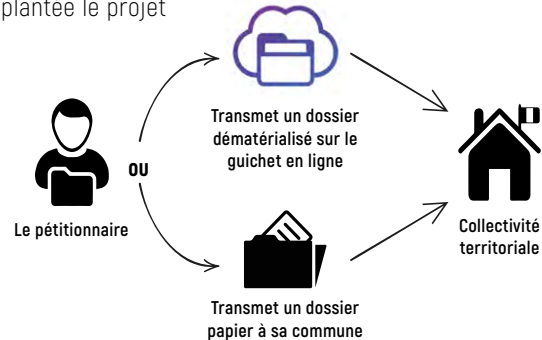
➤ Les conditions d'accueil évoluent :

- Accueil téléphonique le matin de 8h30 à 12h00
- Pas d'accueil physique sur site
- Rendez-vous physique possible, à l'appréciation du service, hors site

➤ La dématérialisation depuis le 1^{er} janvier 2022 :

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il existe deux moyens de déposer une demande d'urbanisme :

- **par voie dématérialisée**, avec un seul point d'entrée sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes de Serre-Ponçon : <https://urbanisme.geomas.fr/gnau>. En cas de difficulté pour déposer le dossier (hors accompagnement technique), contacter la conseillère numérique (à France service).
- **en format papier**, à déposer à la mairie sur laquelle est implantée le projet



FOCUS LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) :

Le 13 mars 2023, s'est tenu le séminaire de lancement de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de Serre-Ponçon (SCOT de Serre-Ponçon).

Le SCOT est le document de planification territorial qui traduira le projet politique du territoire de la communauté de communes de Serre-Ponçon, dans le respect des grands principes du développement durable :

- principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages ;
- principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ;
- principe de respect de l'environnement.

L'élaboration d'un SCOT est une démarche participative que chaque acteur du territoire doit s'approprier. Il fera l'objet de réunions publiques, d'articles de presse.

► INFO SCOT :

- RECRUTEMENT D'UNE CHARGÉE DE MISSION EN CHARGE DE L'ÉLABORATION, ACCOMPAGNÉE D'UNE AGENCE D'URBANISME DE DE BUREAUX D'ÉTUDE
- APPROBATION ENVISAGÉE POUR FIN 2025

Office Intercommunal des Sports de Serre-Ponçon

OICS NOUVEAU BUREAU

Renouvellement du bureau lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 mai 2023

Président : Franck BERNARD-BRUNEL

Vice-Président : Paul MARCELLI

Secrétaire : Christian GLEVAR

Secrétaire Adjoint : Jean Marie ARRIGONI

Trésorier : Jacques POTIN

Trésorier Adjoint : Bernard FAURE

Assesseur : Jean Luc LEYRE

Assesseur : Jean Luc MENIS

Assesseur : Christian PARIILLON

➤ OICS au service du développement du sport :

- Favoriser le développement des activités sportives sur le territoire,
- Organiser le recueil des informations permettant le traitement des dossiers de subvention (fonctionnement et exceptionnelle) avec la prise en compte de critères liés aux effectifs, à l'accueil du jeune public, aux résultats et niveau de pratique, aux frais de formation des cadres dirigeants et des animateurs sportifs, aux actions d'animation et d'implication dans le tissu communautaire, aux frais d'arbitrages et de déplacement,
- Proposer et émettre un avis sur la répartition des subventions aux clubs adhérents,
- Promouvoir et organiser des journées ou soirées d'informations à destination des clubs adhérents,
- Gestion des minibus OICS (assurance, entretien, gestion du planning de sortie des minibus) en collaboration avec le service des sports de la ville d'Embrun.

LES TRAVAUX DE LA RÉGIE

> Travaux STEP Charges Bourg :

Ces travaux consistent au déplacement du dégrilleur grossier visant à améliorer l'exploitation de ce site tant sur le plan technique, que de la salubrité publique.



> Travaux Reprise branchement avenue Charles de Gaulle / Embrun

Ces travaux consistent à la réhabilitation du branchement public d'une habitation traversant la départementale.



> Travaux réhabilitation réseau Eaux Usées Petit Puy / Embrun (tranche 1)

Ces travaux consistent à la réhabilitation du réseau d'assainissement au Petit Puy à Embrun.

RACCORDEMENT OBLIGATOIRE AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT : VERS UN TERRITOIRE PLUS VERTUEUX

Afin de préserver l'environnement, le raccordement au réseau d'assainissement des eaux usées est obligatoire dès lors qu'il existe un réseau en service :

- pour toute construction **d'une nouvelle habitation** (ou autre bâtiment produisant des eaux usées domestiques) desservie par un réseau d'assainissement.
- pour un réseau d'assainissement mis en service sur **un secteur auparavant non desservi**, les habitations (et autres bâtiments produisant des eaux usées domestiques) doivent se raccorder au réseau d'assainissement dans un délai de 2 ans.

Le code de la santé publique prévoit que la collectivité compétente en assainissement peut facturer une « somme équivalente » à la redevance assainissement dès lors que le bâtiment est raccordable, et ce sans attendre le délai des deux ans. Cette somme est même majorée une fois le délai de 2 ans dépassé.

La communauté de communes a mis en œuvre ces dispositions dans son règlement de service, les usagers concernés sont informés avant l'application des pénalités.

CES PÉNALITÉS ONT POUR OBJET D'ÉVITER DES REJETS POLLUANTS DANS L'ENVIRONNEMENT.



Pour en savoir plus :

règlement de service et procédures de raccordement sur le site internet de la CCSP :

 [Assainissement \(ccsereponcon.com\)](http://Assainissement(ccsereponcon.com))



Station d'épuration Embrun

RECONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION D'EMBRUN

La station d'épuration dite « d'Embrun » traite en réalité les eaux usées de 4 communes :

Embrun, Baratier, Crots et Saint-Sauveur. Elle a été mise en service en 1991, soit il y a plus de 30 ans.

La future station aura une capacité de traitement de 20 000 équivalents-habitants, extensible à 25 000 équivalents-habitants. Ceci permettra d'assurer correctement le traitement des eaux usées produites sur les 4 communes à l'horizon 2040, par les populations permanente et touristique.

La station sera conçue pour s'adapter aux variations saisonnières : la charge polluante est en effet multipliée par 1,5 entre la basse saison et l'été.

Il a été décidé de privilégier une reconstruction sur le site de la station existante : une étude de faisabilité est en cours, elle devra confirmer que la place disponible est suffisante pour construire la nouvelle unité de traitement, tout en préservant l'actuelle durant les travaux pour garantir la continuité du traitement. Une fois la nouvelle station mise en service, la vieille station sera démolie.

Le projet prévoit également la construction d'un bassin d'orage, d'une capacité de 1000 à 1500 m³. Ce bassin aura pour but de stocker les débits supplémentaires qui transitent dans les réseaux lors des épisodes pluvieux. Ceci permet de ne pas surcharger la station durant la pluie, et de réduire les déversements au milieu naturel. Une étude est en cours pour préciser l'implantation de ce bassin.

La communauté de communes est le maître d'ouvrage de l'ensemble de ces travaux, estimés à ce jour à environ 15 millions d'euros. Une recherche de subventions est en cours.



MARC AUDIER

vice-président
en charge de
l'assainissement :

« À la suite d'une importante étude menée de 2019 à 2022 et nommée « Schéma Directeur d'Assainissement », le Conseil d'Exploitation de la Régie Assainissement a décidé de faire construire une nouvelle station. En effet, la station actuelle est vieillissante, insuffisante en capacité et elle connaît différents dysfonctionnements. La durée de vie moyenne d'une station d'épuration est de l'ordre de 25 à 30 ans ».

RECONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION DES CLOZARDS À SAINT-ANDRÉ D'EMBRUN

La nouvelle station d'épuration des Clozards, située à Saint-André d'Embrun, a été réalisée dans le cadre de la Délégation de Service Public assainissement avec VEOLIA par l'Entreprise ABRACHY, sous une conception de VL INGENIERIE et une Maîtrise d'œuvre d'HYDRETTUDES.

Cette station d'épuration assure un traitement des effluents par le biais de filtres plantés de roseaux, à flux vertical sur deux étages. Elle est dimensionnée pour 300 équivalents-habitants.

EXTENSION LA RESSOURCERIE À PRALONG

Deux nouveaux espaces de travail pour aller encore plus loin dans la valorisation et le réemploi des objets

Les travaux de l'extension de la Ressourcerie, espace pédagogique intégré au circuit pédagogique du déchet, se sont achevés début mai. Cet espace d'une surface de 60 m² permettra d'exposer, et vendre, les meubles et objets qui auront été valorisés par l'équipe de la Ressourcerie

Le caisson de sablage a été monté devant la boutique mi-mai. Ce local permettra l'utilisation de l'aérogommeuse dans les meilleures conditions. Les meubles pourront être décapés afin d'offrir aux usagers la possibilité de les relooker à leur convenance !



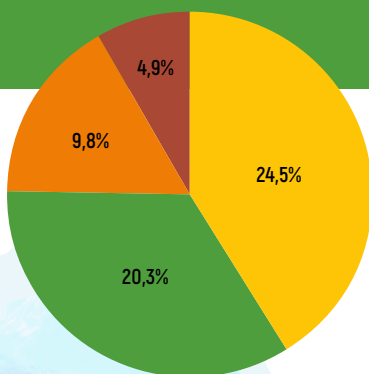
Inauguration Ressourcerie de Pralong

FLASH FINANCES

Ces investissements ont reçu le soutien de l'Etat dans le cadre du Fonds de développement de l'inclusion (FDI) pour le caisson de sablage et dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour le circuit pédagogique.

Dans le cadre du PAP (plan d'accompagnement projet), RTE a également financé ce circuit pédagogique. Le département a lui aussi financé les travaux de l'extension de la Ressourcerie, dans le cadre du Programme départemental d'insertion et du plan pauvreté ».

➤ Recettes (montant HT, pourcentage)



- RTE - PAP : 50 000€ HT
- Etat - DSIL : 41 393,40€ HT
- CD05 (PDI) : 20 000€ HT
- CD05 (plan pauvreté) : 10 000€ HT

FOCUS LAVAGE DE CONTENEURS DE COLLECTE DES DÉCHETS

Une unité de lavage est installée sur un camion pendant les périodes de lavage sur le territoire.

Un binôme "chauffeur + laveur" est constitué pour réaliser les opérations de nettoyage.

Depuis cette année, un bras de lavage robotisé tout récemment acquis permet de laver l'intérieur des conteneurs et des sacs de collectes. Les opérateurs appliquent le produit lavant et désinfectant sur les parois extérieures et intérieures des conteneurs. Après action des produits, le lavage à eau chaude et le rinçage à haute pression sont réalisés. Cette opération est complétée par la collecte manuelle des déchets tombés au fond de la cuve ainsi que le pompage des eaux de lavage. Ce travail est assez pénible et contraignant, aussi depuis cette année plusieurs binômes sont constitués afin de répartir la charge de travail et en atténuer la pénibilité. Avoir plusieurs équipes permet également de garantir la continuité des opérations de lavage afin que le meilleur service puisse être assuré dans la durée et la qualité attendues.





Embrun - nouvelle signalétique

ZOOM PROJET D'EXTENSION DE LA DÉCHÈTERIE :



PIERRE VOLLAIRE
vice-président en charge notamment des déchets :

« Afin d'optimiser toujours plus le transport de nos déchets et donc travailler au remplissage optimum des bennes, nous allons implanter un dispositif de compactage des déchets, à Pralong. Des travaux de voirie seront nécessaires pour accueillir l'installation et garantir la sécurité des usagers et des agents. Le chantier est prévu pour fin 2023-début 2024 ».

NOUVELLES FILIÈRES DE RECYCLAGE

Afin de pousser le recyclage toujours plus loin et minimiser l'enfouissement sur le site de Pralons, les déchèteries de la communauté de communes suivent les évolutions réglementaires en proposant toujours plus de filières de valorisation.

➤ Depuis l'automne 2022 ont été mises en place les filières suivantes :

- › Articles de sport et loisir
- › Articles de bricolage thermiques
- › Outillage du peintre
- › Couettes et oreillers
- › Jeux et jouets
- › Articles de bricolage manuels et de jardinage

Plus d'informations sur les consignes de tri Nos filières de recyclage et consignes de tri (ccsereponcon.com)

ZOOM HORAIRES DÉCHÈTERIE SAVINES-LE-LAC

Pour faciliter l'accueil des usagers, la déchèterie de Savines-le-lac est ouverte :

Tous les matins de 8h à 12h (sauf le jeudi et le dimanche).
Ces horaires sont valables pour toute l'année sans changement saisonnier.

Déchèterie Savines-le-Lac





BARATIER

Maire : Christine MAXIMIN
Population : 620 habitants au 1^{er} janvier 2021
Superficie : 1 490 hectares
Contact : 04 92 43 25 86
 mairie@baratier.net
 www.baratier.net



CHÂTEAUX-LES-ALPES

Maire : Jean-Marie BARRAL
Population : 1198 habitants au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 9 284 hectares
Contact : 04 92 43 22 04
 www.chateauroux-les-alpes.com
 f Châteauroux Les Alpes



CHORGES

Maire : Christian DURAND
Population : 3 061 habitants au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 5 735 hectares
Contact : 04 92 50 60 30
 mairie@mairie-chorges.fr
 www.mairie-chorges.fr
 f Marie de Chorges



CRÉVOUX

Maire : Stéphane SCARAFAGIO
Population : 127 habitants au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 5 626 hectares
Contact : 04 92 43 18 11
 mairie@crevoux.fr
 www.mairie.crevoux.fr



CROTS

Maire : Jean-Pierre GANDOIS
Population : 1 105 habitants au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 5 384 hectares
Contact : 04 92 43 13 05
 mairie.crots@wanadoo.fr
 www.crots.fr
 f Crots Hautes Alpes



EMBRUN

Maire : Chantal EYMÉOUD
Population : 6 335 habitants au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 3 639 hectares
Contact : 04 92 44 66 00
 ville-embrun.fr
 f Embrun ma ville



LES ORRES

Maire : Pierre VOLLAIRE
Population : 543 habitants au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 7 479 hectares
Contact : 04 92 44 00 40
 contact@mairie-lesorres.fr
 www.mairie-lesorres.fr
 f Les Orres



PONTIS

Maire : Georges GAMBAUDO
Population : 92 habitants au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 1 568 hectares
Contact : 04 92 44 26 94
 mairiedepontis@wanadoo.fr
 www.pontis.fr



PRUNIÈRES

Maire : Jean-Luc VERRIER
Population : 239 habitants au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 1 512 hectares
Contact : 04 92 50 65 89
 contact@prunieres.fr
 www.prunieres.fr



PUY SAINT-EUSÈBE

Maire : Gustave BOSQ
Population : 167 habitants au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 1 131 hectares
Contact : 04 92 43 28 81
 mairie@puyainteusebe.com
 www.puyainteusebe.com



PUY-SANIÈRES

Maire : Bruno PARIS
Population : 273 habitants au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 1 138 hectares
Contact : 04 92 43 38 88
 mairiedepuysanieres@wanadoo.fr
 www.puysanieres.fr
 f commune.sanieres



RÉALLON

Maire : Michel MONTABONE
Population : 251 habitants au 1^{er} janvier 2021
Superficie : 7 140 hectares
Contact : 04 92 44 23 93
 reallon.mairie@wanadoo.fr
 www.reallon.fr



SAINT-ANDRÉ D'EMBRUN

Maire : Jean-Marie MELMONT
Population : 692 habitants au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 3 863 hectares
Contact : 04 92 43 03 84
 mairie@saintandredembrun.fr
 www.saintandredembrun.fr



SAINT-APOLLINAIRE

Maire : Daniel BEY
Population : 178 habitants au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 754 hectares
Contact : 04 92 44 22 33
 mairie.st-apolinaire@orange.fr
 www.saint-apolinaire.fr



SAINT-SAUVEUR

Maire : Chantal ROUX
Population : 516 habitants au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 2 418 hectares
Contact : 04 92 43 18 39
 mairie@saintsauveur-hautes-alpes.fr
 www.saintsauveur-hautes-alpes.fr



LE SAUZE-DU-LAC

Maire : Bernard RAZER
Population : 1144 habitants au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 1 224 hectares
Contact : 04 92 44 25 34
 mairie@lesauzedulac.fr
 www.lesauzedulac.fr
 f Le Sauze-du-Lac



SAVINES-LE-LAC

Maire : Victor BERENGUEL
Population : 1 076 habitants au 1^{er} janvier 2019
Superficie : 3 048 hectares
Contact : 04 92 44 20 03
 mairie.savineslelac@orange.fr
 www.savines-le-lac.fr
 f Savines-le-Lac

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS ACCUEILLE :

La communauté de communes de Serre-Ponçon est installée dans les locaux de l'ancien observatoire météorologique d'Embrun.

➤ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

6, Impasse de l'Observatoire
 05200 Embrun
 Tél. 04 92 43 22 78
 contact@ccserreponcon.com

Notre site Internet :
www.ccserreponcon.com